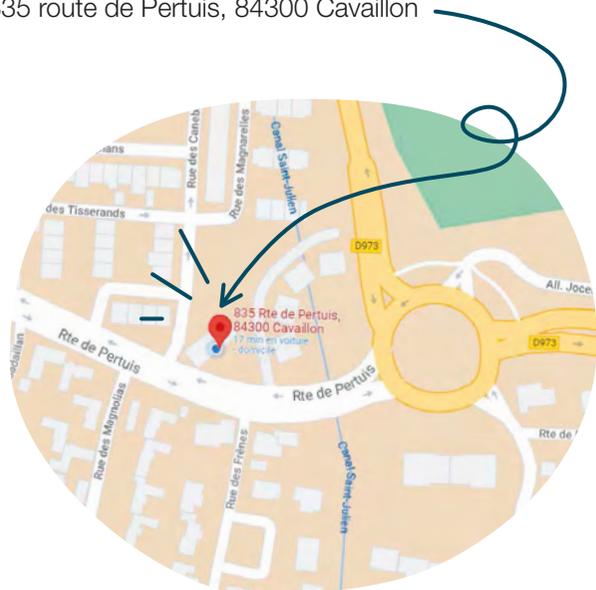




## LOCALISATION DES COURS DE LANGUE

Centre social La Bastide :  
835 route de Pertuis, 84300 Cavaiillon



# PLATEFORME D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE



## La Bastide



Maison pour tous

### Centre social la Bastide

835, route de Pertuis - 84300 CAVAILLON  
Tél. : 04.90.71.39.95  
maisonpourtouslabastide@wanadoo.fr



Maison pour tous

### Centre social la Bastide

835, route de Pertuis - 84300 CAVAILLON  
Tél. : 04.90.71.39.95  
maisonpourtouslabastide@wanadoo.fr

## À QUI SONT DESTINÉS LES COURS DE LANGUE ?

À toute personne en situation régulière en France qui a envie d'améliorer son niveau en français, à partir de 18 ans. Sont prioritaires les personnes habitant les quartiers politiques de la ville de Cavailon, les personnes inscrites dans les actions des centres sociaux (Actions Educatives Familles, les demandeurs d'asile en situation régulière etc.), les personnes orientées par les partenaires dans le cadre d'un parcours d'apprentissage de la langue française ou d'intégration.

## COMMENT S'INSCRIRE DANS LES COURS DE LANGUE ?

Il faut venir à l'accueil du centre social La Bastide afin de s'inscrire sur la liste d'inscription aux cours de langue. L'apprenant sera convoqué à un test de positionnement en fonction des places disponibles, afin de déterminer son niveau de langue et le groupe le plus adapté à ses besoins sociolinguistiques.

## LES DÉMARCHES D'INSCRIPTION

La prise de la carte d'adhésion est obligatoire avant de commencer les cours de langue : elle fonctionne comme une assurance et coûte 12 € à l'année. Les cours de français sont gratuits.

La liste des documents à fournir lors de l'inscription est donnée pendant le test de positionnement.

Les personnes résidant dans le QPV1 devront prendre la carte d'adhésion à :

> Centre social La Passerelle  
318 avenue de la libération 84300 Cavailon

Les autres (QPV2, HQPV) à :

> Centre social La Bastide  
835 route de Pertuis, 84300 Cavailon



## QUAND S'INSCRIRE ?

Les cours de français commencent **début octobre** et se terminent la **deuxième semaine de juin**.

Ils se divisent en deux sessions qui sont les suivantes :

- > **Session 1** : octobre à janvier
- > **Session 2** : février à juin

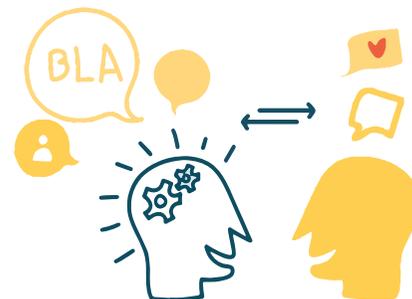
## LE TEST DE POSITIONNEMENT

Ce test permet à la coordinatrice d'évaluer le niveau de langue, et à la référente famille les objectifs de l'apprenant. Il faut venir avec un stylo et un document d'identité. Ce test se fait individuellement. La partie écrite dure 20 minutes en moyenne. L'entretien oral dure une 10<sup>aine</sup> de minutes.

## LA FRÉQUENCE DES COURS DE LANGUE

Chaque apprenant intègre 2 cours de français de 2h, soit 4h de français minimum par semaine, à savoir :

- > Un cours de français classique (par niveau).
- > Un cours de « mise en pratique » (tous les vendredis matins, application directe de ce qui a été vu en classe).
- > Proposition de participations à d'autres actions du centre social dans le but de pratiquer son français.



## EN COMPLÉMENT DES COURS DE LANGUE

Chaque apprenant s'engage à participer à des ateliers de socialisation (atelier de parole, de prévention, d'informations, de conversation, etc.).

Ces ateliers sont des compléments de mise en pratique aux cours de français.

Est-ce que je peux intégrer les cours avec un bébé ?

Les enfants ne sont pas acceptés dans les cours de langue. S'il y a des problèmes de garde, la référente familles pourra donner des conseils et rediriger vers d'autres structures ou ateliers de socialisation.

## EN CAS D'ABSENTÉISME

Avant de commencer le cours de français, une charte est signée comme preuve d'engagement de l'apprenant. Si ce dernier ne peut pas être présent à un cours, il doit téléphoner au centre social La Bastide afin de prévenir.

## ENGAGEMENTS DE LA PERSONNE

Chaque apprenant s'engage à progresser en cours de français. Pour cela, il est invité à : réviser ses leçons à la maison, mettre en pratique son français dans un maximum de situations, à poser des questions à son professeur etc.

Un apprenant qui n'a pas du tout progressé durant toute l'année d'apprentissage et qui ne remplit pas ses objectifs sociolinguistiques aura un entretien avec la référente famille et la coordinatrice pour refaire le point sur ses objectifs et son orientation.